

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 13/14

24^e année • mercredi 31 mars 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



USINE AU CAMBODGE - KHMER TIMES-KHEM SOVANNARA

La pandémie a mis en lumière des injustices profondes dans l'industrie textile. Les femmes constituent le 80% de la main d'œuvre et cumulent les inégalités. Il suffirait de prélever 10 centimes par t-shirt vendu pour qu'elles touchent un revenu décent. Une pétition est lancée. **PAGE 5**

POINT DE MIRE

Quand le profit prime sur la vie

Sylviane Herranz

Le Covid tue. Le travail aussi. En une année, la pandémie a emporté plus de 2,7 millions d'êtres humains. C'est à peu près le nombre de travailleuses et de travailleurs qui meurent tous les ans d'un accident ou d'une maladie professionnelle. Selon les chiffres transmis par l'Organisation internationale du travail (OIT) en 2017, lors de son dernier Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail, 2,78 millions de personnes décèdent chaque année en lien avec leur activité professionnelle. Une toutes les 15 secondes... Un chiffre en hausse constante depuis l'an 2000, où il s'élevait à 2 millions. Les maladies professionnelles sont la cause de la majeure partie de ces décès. En tête vient le cancer provoqué par des expositions

à des substances toxiques ou à l'amiante. Le nombre d'accidents mortels s'élève lui à 380 000. En plus de ces personnes perdant la vie, environ 370 millions de salariées et de salariés sont blessés chaque année durant leur travail. Plus d'un million chaque jour... Une infamie. Derrière chacun de ces morts ou de ces blessés, des familles entières plongées dans la détresse. Des chiffres gigantesques, dus à la seule recherche du profit à tout prix de certains patrons et entreprises multinationales. Avec la pandémie, la situation ne peut qu'empirer de manière exponentielle, les lieux de travail étant source de contagion massive quand les mesures de protection spécifiques ne sont pas appliquées. La semaine dernière, des experts de santé et de sécurité au travail, les plus réputés au monde selon la Confédération syndicale internationale (CSI), se sont adressés à l'OIT pour qu'elle accélère le pas en vue de la reconnaissance de ces deux aspects comme un droit humain fondamental. Un engagement pris par l'organisation dans sa *Déclaration du centenaire pour l'avenir du travail*, adoptée à Genève en juin 2019. Or cette reconnaissance s'achoppe au sein même de l'OIT à l'opposition de représentants des employeurs et de gouvernements pour qui le profit prime sur la vie des travailleurs. Les experts et le syndicat mondial ont exhorté le Conseil d'administration de l'OIT de mettre cette question à l'ordre du jour de la prochaine Conférence internationale du travail qui se déroulera en juin. Pour la CSI, la santé et la sécurité des salariés doivent être dotées d'un statut juridique les

mettant au même niveau que d'autres droits fondamentaux au travail.

Un tel statut permettrait à chaque pays d'instaurer des instruments qui font largement défaut aujourd'hui. Si les conditions de travail terribles et parfois proches de l'esclavage en cours dans les pays du Sud ou en Asie sont le terreau d'accidents et de maladies professionnelles, celles dans les pays du Nord ne sont pas en reste. Aux risques inhérents à certains corps de métier ou certaines industries, s'ajoutent les risques psychosociaux. Et les moyens de prévention ne sont pas à la hauteur.

En Suisse, combien de travailleuses et de travailleurs sont aujourd'hui démunis face à un risque pour leur santé ou pour leur vie? Que ce soit avec le Covid, ou face à un danger sur un chantier, ou encore dans une situation de stress ou de harcèlement? Où s'adresser? Comment le faire, sans risquer de perdre sa place? Les syndicats sont des aides incontournables là où ils sont présents. Et ailleurs? Le peu de ressources des inspecteurs du travail, des instituts de médecine du travail et le manque absolu d'informations destinées aux salariés sur ces institutions sont une réalité. Il est urgent de changer les règles du jeu, tant ici en Suisse qu'à l'échelle internationale, pour que la santé et la sécurité au travail soient non seulement reconnues comme un droit humain fondamental, un droit que les gouvernements se doivent de faire respecter. ■

PROFIL

Elise Magnenat, actrice du renouveau.

PAGE 2

CHÔMAGE

Mesures adoptées ou prolongées.

PAGE 3

CLIMAT



Grand procès en vue à Fribourg.

PAGES 6-7

CONSTRUCTION

Unia fait poutzer un chantier à Genève.

PAGE 9

ACTRICE DU RENOUVEAU

Animatrice socioculturelle à Pôle Sud et co-fondatrice du Jardin aux 1000 mains, Elise Magnenat œuvre en faveur d'un monde durable

Sonya Mermoud

C'est une optimiste réaliste. Une personne qui préfère explorer les possibles plutôt que de sombrer dans le cynisme contre lequel elle se bat. Et cultiver un idéal consolidé au fil du temps. A 38 ans, Elise Magnenat n'est pas, contrairement à ce que prédisaient certains de ses proches, rentrée dans le rang. Bien au contraire. La jeune femme croit encore et toujours à la possibilité d'agir, à son échelle, en faveur d'un monde plus durable. Et continue à lutter, au quotidien, pour défendre l'environnement et les droits humains, «ces deux facettes d'une même médaille». «Parce que, justifie-t-elle, c'est tellement plus intéressant et stimulant de se placer de ce côté de la barrière, de chercher des brèches.» Rien de naïf pour autant dans cette posture. Elise Magnenat s'inquiète de l'état de la Terre et des orientations prises dans les domaines écologique, social, et sanitaire – la pandémie n'étant pour elle qu'un symbole des aberrations du système capitaliste. Elle confie être préoccupée pour l'avenir de sa fille de 3 ans et tente de lui donner le meilleur bagage possible pour affronter la vie. Une crainte aussi liée au genre de son enfant. Mais les injustices sociales comme les dysfonctionnements de la planète attisent la colère de la Vaudoise, la poussent à l'action. Et son amour de la nature et du collectif la ressource et entretiennent la flamme de son enthousiasme.

LA TÊTE, LES MAINS ET LE CŒUR

Animatrice socioculturelle au centre Pôle Sud à Lausanne, au bénéfice d'un master en relations internationales, Elise Magnenat organise et coordonne depuis 2013 les activités du secteur Nature et Santé. Elle crée des espaces de rencontre pour des projets communs. Et épaula différents acteurs intervenant dans cette structure et œuvrant pour un monde plus respectueux du vivant. La démarche s'articule autour de trois axes: comprendre, agir et changer. «La tête, les mains et le cœur pour le dire en d'autres mots», complète la trentenaire. «Il s'agit en premier lieu de saisir les enjeux écologiques et sociaux, puis de mettre en place des solutions pratiques en vue d'un changement de paradigme

tant sur le plan sociétal qu'à l'intérieur des individus.» Rien de théorique dans le programme proposé. Initiation à la permaculture, découverte de plantes sauvages comestibles, fabrication de pains, de savons... accompagnent des conférences, projections de films, discussions sur la décroissance et l'écologie. Le public cible se veut le plus large et inclusif possible grâce à une offre particulièrement bon marché. «Les activités rassemblent des personnes de tous les milieux et âges. Nous n'attirons pas seulement des convaincus. Et chacun participe selon ses moyens», précise l'animatrice qui, travaillant à 60%, sait ce que signifie restreindre les dépenses et vivre sans superflu.

FEMME DES BOIS

Parmi les initiatives qui touchent le plus la militante: le Jardin aux 1000 mains. Ce potager pédagogique créé sur le domaine de Rovéréaz, sur les hauts de la capitale vaudoise, est cultivé par nombre de volontaires qui s'organisent selon les principes de la permaculture et de la gouvernance partagée. Un travail collectif et des échanges qui enchantent Elise Magnenat, une des chevilles ouvrières du projet lancé il y a six ans. De quoi satisfaire le besoin constant de la Vaudoise de maintenir le contact avec la terre. Et avec une nature qui l'amène à organiser pour les intéressés, une fois par an, des séjours en extérieur en mode «survie douce». «Chaque été, avec une amie, nous proposons un camp d'immersion en forêt de cinq jours. Nous emportons des vêtements chauds et seulement de la farine, du sel, de l'huile et quelques noix. Une nourriture que l'on complète avec la cueillette de plantes sauvages.» Des virées que cette femme des bois relate des étoiles dans les yeux. Au souvenir de bains dans la rivière, de veillées autour du feu, de la beauté de la voûte céleste, de ces moments privilégiés en osmose avec les éléments ou encore de cette vie «en tribu». Peu encline aux dogmes de la religion, Elise Magnenat se sent toutefois reliée spirituellement à la nature, aux rythmes des saisons, au vivant. «Je trouve la nature bien assez magique en elle-même! Pas besoin de rajouter des lutins», sourit celle qui, si elle était un animal, opte pour la chouette. Pour sa vision perçante, mais

aussi car c'est un prédateur rappelant que, dans le cycle de la vie, «tout n'est pas rose».

ÉMERVEILLEMENT ET INDIGNATION

Ecoféministe dans l'âme, Elise Magnenat juge nécessaire la convergence des luttes. Ses modèles proches, ces deux grands-mères aujourd'hui décédées, lui ont donné en héritage, l'une la capacité de résilience et de lutte; l'autre celle d'émerveillement et d'indignation. «Je les admire» confie cette native du Scorpion qui associe le bonheur à l'absence de souffrances et à

l'importance de sens dans la vie. Soucieuse d'apporter sa pierre à un monde meilleur, la Vaudoise a d'abord aiguisé ses armes dans une ONG active dans la formation de militants de pays du Sud en matière de défense des droits humains avant de rejoindre le WWF International. Une structure dans laquelle elle a travaillé cinq ans où, entourée d'une petite équipe, elle était chargée de la formation d'entreprises à l'écologie. Une expérience qui la laisse mitigée. «Parler de nature dans des salles aseptisées, équipées d'écrans plats... Il y avait un côté absurde et frustrant.

Un projet peut-être trop ambitieux», note l'animatrice qui aura aussi peiné, à cette époque, à asseoir sa légitimité, victime des étiquettes «femme, jeune, et issue de surcroît d'une ONG». Aujourd'hui, Elise Magnenat a trouvé une voie professionnelle où sa sensibilité comme sa nature extravertie peuvent davantage s'exprimer. Et attend impatiemment l'arrivée du printemps. Comprenez un renouveau dans tous les sens du terme en phase avec les valeurs de cette idéaliste opiniâtre et pleine d'allant. ■



THIERRY PORCHET

A 38 ans, Elise Magnenat n'est pas, contrairement à ce que prédisaient certains de ses proches, rentrée dans le rang.



DE BIAIS

Christophe Gallaz

LA PANDÉMIE CORONAVIRALE (SAISON II) ET LA BIRMANIE

La superbe vocation au suicide de nos sociétés humaines se confirme donc avec éclat. Durant la Saison I de ce film singulier qui s'intitule *La Pandémie coronavirale*, diffusée comme on sait voici juste un an, la mise en panne des processus industriels aboutissant à détruire notre planète nous avait restitué la conscience d'un environnement naturel multiple, sublime et résilient. Des poissons jamais observés depuis des décennies croisaient à nouveau dans les hauts-fonds ceignant Venise. Des chevreuils et des sangliers, ren-

duis confiants par la suspension des pestilences et des décibels crachés par le moteur de nos ferrailles automobiles et motocyclistes en tous genres, déambulaient à l'orée de nos villes et même dans leurs quartiers intérieurs. Nous seulement nos congénères affectés d'embarras pulmonaires respiraient à nouveau comme autant d'athlètes amateurs, mais cessaient d'en mourir. Et pour la première fois depuis des décennies, les populations indiennes ou pakistanaises apercevaient à nouveau les sommets altiers de l'Himalaya. Voir de loin, enfin! Durant ces semaines-là qui nous procurèrent des sensations de bonheur et de soulagement oubliés, presque symétriques à celles de l'angoisse collective induite par le virus, plusieurs d'entre nous avons multiplié les vœux programmatiques dont il faudrait convaincre l'ordre politique. Ainsi pourrions-nous forger un après-Covid débarrassé de ce néolibéralisme qui ne cesse d'assaillir le vivant sous toutes ses formes au profit du bénéfice engrangé par les minorités possédantes. Les compagnies aé-

riennes resteraient mises aux arrêts sur leurs tarmacs au lieu de pisser leur kérosène au hasard de la voûte céleste, par exemple, les promoteurs immobiliers ne joueraient qu'aux Lego sans plus détruire des hectares de trésors au volant de leurs pelles mécaniques violeuses de prairies et de bosquets où la fauvette s'égosille, et chacun d'entre nous retrouverait le goût des consommations ajustées et des satisfactions sans effet collatéral assassin. Et voilà. Les mois ont passé. En ce printemps-ci de l'an 2021, la Saison II de *La Pandémie* triomphe sur le mode d'un cynisme et d'un aveuglement dont les ressorts sont à chercher au tréfonds de notre psyché collective. Notre espèce, parfaitement incapable d'inscrire dans la durée les enseignements qu'elle avait tirés du premier épisode, et surtout les intentions vertueuses dont celui-ci l'avait convaincue, n'envisage en effet plus guère son avenir qu'en rétablissant les pratiques de sa propre autodestruction. Partout murmure donc autour de nous, ces jours-ci, la flopée de nos

congénères les plus beaux qui se réjouissent de retourner en Thaïlande voire aux Maldives pour y faire barboter leur lard de sédentaires aéroportés – comme si nul événement relevant de l'autogol pur et simple, et surtout nul avertissement sur les causes de cet événement pourtant clairement indiquées par les scientifiques, n'avait traversé leur expérience existentielle depuis quinze mois. Une circonstance évidemment exploitée par les maîtres du domaine économique et financier comme par leurs soutiens dans l'ordre politique, du genre président-directeur général d'une compagnie aérienne quelconque ou petit coprésident suisse romand du Parti libéral-radical helvétique, qui gavent à nouveau leurs canaux médiatiques de leur hymne vicieux à la «croissance» pure et maximale. J'ignore comment s'explique jusqu'au bout la transformation qui s'est produite au sein des foules entre les deux Saisons de *La Pandémie coronavirale*. Pourquoi nous exprimons le vœu d'un après-Covid plus propice à la planète comme à notre espèce, et pourquoi nous bousillons dé-

sormais ce vœu non sans consacrer l'entier de nos énergies à cette perspective autodestructrice. Il s'est passé dans notre esprit comme une inversion de nos réflexes de survie, où tout ce qui nous paraissait constituer les moyens de cette dernière est devenu les plus sûrs moyens de son empêchement. Pourquoi cette absence de conscience collective? Cette impuissance à concevoir le temps long? À maîtriser notre instinct de ce confort et de cette prospérité qui sont pourtant les plus catastrophiques dans le cadre du grand ménage vivant? Ces jours-ci je songe aux citoyens birmanais s'élevant contre la junte mafieuse et pourrie qui leur a tout volé – de leur liberté quotidienne de dire et de penser jusqu'à leurs marges d'autodétermination personnelle et collective. Et je songe tristement, en les saluant d'une révérence absolue, qu'ils se mobilisent mieux pour leur avenir soit-ce au risque d'être massacrés dans la rue, que nous-mêmes n'encourant pourtant aucun risque de cette gravité. Là-bas la dignité souveraine, ici l'indignité totale. ■

DES MESURES POUR LES CHÔMEURS DANS LA LOI COVID-19

La nouvelle législation adoptée mi-mars prévoit des dispositions en faveur des chômeurs en fin droit et prolonge de trois mois l'indemnisation à 100% des bas salaires en RHT

Jérôme Béguin

Le Parlement a mis sous toit le 18 mars la révision de la Loi Covid-19. Pour l'Union syndicale suisse (USS), elle contient de «bonnes mesures». «Malgré les réticences du Département fédéral de l'économie et du Secrétariat d'Etat à l'économie, plusieurs revendications importantes des syndicats ont réussi à trouver des majorités en leur faveur», se félicite Gabriela Medici, secrétaire centrale de l'USS. Sur le plan du chômage, la nouvelle législation prévoit une prolongation de trois mois des indemnités durant les mois de mars, avril et mai. Ce qui évitera aux chômeurs arrivant en fin de droit à cette période de basculer à l'aide sociale. Les demandeurs d'emploi de plus de 60 ans qui se retrouveront tout de même dans cette situation cette année pourront, s'ils ont cotisé pendant au moins 20 ans à l'AVS, bénéficier des prestations transitoires pour les chômeurs âgés inscrites dans la nouvelle loi fédérale et qui devrait entrer en vigueur probablement le 1^{er} juillet 2021. La disposition a un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2021.

Enfin, dernier élément important et qui est passé presque inaperçu, la couverture à 100% des plus bas salaires en réduction d'horaire de travail (RHT) a été prolongée de trois mois, soit jusqu'au 30 juin. Pour mémoire, en décembre dernier, le Parlement avait accordé pour une durée de quatre mois une indemnité de chômage partiel de 100% pour les revenus inférieurs à 3470 francs et, pour la fourchette comprise entre ce montant et 4340 francs, l'indemnité se monte également à 3470 francs, soit une indemnisation de l'ordre de 80 à 100%. Rappelons que l'indemnisation ordinaire de la RHT est de 80% du salaire.

POUR UN REVENU MINIMUM AU CHÔMAGE

Une motion déposée au Conseil national par Stéfanie Prezioso (Solidarités/GE) en mai 2020 et qui n'a pas encore été traitée propose une indemnisation à 100% du chômage et de la RHT jusqu'à concurrence d'une fois et demi le revenu médian, soit quelque 9750 francs, tant que durera la crise du Covid.

Ce seuil peut paraître élevé, mais l'intérêt de cet objet parlementaire est de ne pas s'arrêter à une catégorie de chômeurs, ceux qui sont en RHT en raison d'une baisse d'activité ou de la fermeture temporaire de leur entreprise, et d'étendre la couverture aux personnes au régime «normal» et dont l'indemnité s'élève entre 70 et 80% du dernier salaire suivant l'obligation d'entretien et le montant du gain assuré.

L'Alliance contre la ségrégation sociale, qui rassemble les associations de défense des chômeurs, s'apprête justement à lancer une campagne nationale «pour un revenu minimum au chômage» avec pour revendication une indemnité chômage de 100% pour les revenus inférieurs ou égaux aux deux tiers du salaire médian, soit environ 4300 francs. Pour ce réseau, si la couverture de la RHT à 100% est bienvenue pour les personnes concernées et reconnaît de fait que l'assurance chômage avec son imputation du gain assuré met en difficulté les bas revenus, elle instaure un système à deux vitesses et une inégalité de traitement. «Nous allons mener des actions dans la rue et interpellier les parlementaires pour tenter de faire bouger les choses», indique Alexandre Baljovic, coordinateur de l'Association de défense des chômeurs de Genève. «Le problème ne relève pas d'une épidémie, c'est une question générale dans l'assurance chômage.» ■



OLIVIER VOGELSANG

Alors que les chômeurs et les salariés en réduction d'horaires de travail voient leurs revenus s'effondrer, une campagne nationale a été lancée pour une compensation à 100% des salaires lorsque ceux-ci sont inférieurs ou égaux à 4300 francs environ. Tandis qu'à Genève (photo lors du rassemblement de la CGAS pour une sortie de crise solidaire du 19 décembre dernier) une motion a été adoptée pour mettre fin aux sanctions pénalisant les personnes sans emploi.

Pandémie de sanctions sur les chômeurs genevois

Une motion visant à stopper ces pratiques a été acceptée au Grand Conseil jeudi passé. Reste à savoir comment elle se traduira dans les faits

Chaque mois, un millier de chômeurs genevois sont sanctionnés par l'Office cantonal de l'emploi (OCE). Deux tiers des sanctions sont prononcées en raison d'une insuffisance du nombre de recherches de place de travail. Déjà amputés de 20 à 30% de leur dernier salaire, ces demandeurs d'emploi perdent ainsi en moyenne entre 9 et 10 jours d'indemnités, soit quasi la moitié d'un mois, selon les chiffres avancés par les syndicats. «Le chiffre des sanctions est en plein boom depuis l'entrée en fonction de l'actuel directeur de l'OCE qui a mis en place cette politique de mobbing à l'égard des demandeurs d'emplois», relève Alexandre Baljovic, coordinateur de l'Association de dé-

fense des chômeurs. «Genève frappe plus fort que tous les cantons suisses allemands. Cette politique de sanctions qui revient à faire les poches des chômeurs est indigne», a lancé vendredi dernier au Grand Conseil Grégoire Carasso. Le député socialiste défendait sa motion «Stop à la pandémie des sanctions à l'OCE, pour un confinement des pénalités» invitant le Conseil d'Etat à «tout mettre en œuvre pour changer la politique de l'OCE qui consiste à contrôler et punir avant d'aider et soutenir», à «annuler avec effet rétroactif et remboursement les sanctions et pénalités infligées par l'OCE depuis le début de la crise sanitaire qui peuvent être, directement ou indirectement, liées à celle-ci», et enfin à

«demander au Conseil fédéral de prolonger de 6 mois la durée des indemnités et délais-cadres pour toutes les personnes au chômage».

Les jours précédents les syndicats avaient lancé un appel à traiter en urgence le texte. Celui-ci a finalement été adopté par le Parlement cantonal grâce aux voix du PDC qui se sont jointes à celles de gauche. Ce qui constitue une petite victoire, mais il est à parier que le conseiller d'Etat en charge de l'Emploi, Mauro Poggia, va s'asseoir dessus. Pour obtenir des changements concrets pour les demandeurs d'emploi, il s'agira de ne pas relâcher la pression. ■ JB

Le prix des étoiles

Jiyana Tassin

Des questionnaires aux bornes smileys, les systèmes de notes font aujourd'hui partie intégrante de la vie des consommateurs. Les clients sont en effet régulièrement appelés à évaluer les prestations qu'ils ont reçues dans un magasin ou une entreprise directement ou via des

SMS ou courriels. Avec, parfois, à la clé, une portion de frites gratuite, un café ou encore une remise sur leur prochain achat. Mais cette méthode d'estimation de services continue comporte de nombreuses dérives. «Une note qui peut sembler "bonne" à celui qui la donne ne l'est pas forcément aux yeux de l'employeur», explique Jean Christophe Schwaab, membre de la Commission fédérale de

la communication et d'Unia, et notamment auteur d'un article à ce sujet publié dans la *Revue de droit du travail et d'assurance-chômage*. «Les gens ignorent souvent à quoi servent ces appréciations et quels impacts elles peuvent avoir sur les employés. Il existe différentes échelles et personne ne sait exactement à quels critères elles correspondent.» Un exemple? Le syndicat cite Uber qui licencie systématiquement ses chauffeurs lorsque leur moyenne se situe en dessous de 4,5 sur 5. Ils doivent obtenir 90% de bonnes notes ou, en d'autres termes, trois quarts des courses ayant reçu cinq étoiles au risque d'être renvoyés. «Les conducteurs n'atteignant pas les scores requis sont alors déconnectés de l'application du jour au lendemain, sans être prévenus.» Des pratiques choquantes qui ne datent toutefois pas d'aujourd'hui.

RETOUR AUX SOURCES

«Des grilles d'évaluation sont apparues dans les années 1950. Elles ont été conçues par des écoles de commerce afin d'aider les managers à estimer la qualité du travail effectué dans des secteurs professionnels qu'ils ne maîtrisaient pas.» Jean Christophe Schwaab revient, dans son étude, sur l'historique de cette pratique encore bien plus ancienne. Des méthodes d'évaluation étaient déjà utilisées par les Chinois du

2^e millénaire avant notre ère pour recruter les employés de l'Etat. Mais c'est au milieu du 20^e siècle que le système d'évaluation a vraiment pris de l'ampleur. «Le problème? C'est qu'on peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres! Les paramètres d'estimation de la qualité du travail manquent d'objectivité.» Jean Christophe Schwaab s'agace également de la paresse et de l'abandon de responsabilité des entreprises déléguant aux algorithmes la tâche de notation. «Les chiffres sont faciles à manipuler. Jusqu'où va-t-on les laisser décider à notre place?» S'il est difficile d'établir la limite entre la volonté d'amélioration d'un secteur et la protection des employés, l'homme s'inquiète d'autant plus que ces appréciations soient octroyées par des personnes qui n'en ont pas les compétences. Qui ne connaissent souvent rien aux métiers jugés. «En plus, on ne peut pas savoir pourquoi un client donne une mauvaise note. Il peut être de mauvaise humeur ou simplement ne pas avoir trouvé ce qu'il était venu chercher.» Sans oublier, dans ce système, des problèmes aussi de discrimination en raison du sexe, de la nationalité ou de la couleur de peau. L'étude de Jean Christophe Schwaab cite l'exemple d'Airbnb, à New York, qui incite ses utilisateurs à mettre une

photo d'eux sur le profil de l'appartement qu'ils louent. Mieux notés, les non Afro-Américains demandant alors un loyer plus élevé à leurs hôtes.

RISQUE DE LICENCIEMENT ABUSIF

Et la loi dans tout ça? «La plupart de ces évaluations sont, à mon avis, illégales. L'employeur a le droit de récolter des informations mais seulement dans la relation de travail.» D'après la loi, «l'employeur ne peut traiter des données concernant le travailleur que dans la mesure où ces données portent sur les aptitudes du travailleur à remplir son emploi ou sont nécessaires à l'exécution du contrat de travail». Il est également soumis, souligne Jean Christophe Schwaab dans son article, à la protection des données qui le lie notamment aux principes de proportionnalité, de bonne foi et de qualité des données (art. 4 et 5 LPD). «De mauvaises évaluations peuvent avoir un impact direct sur l'emploi et se solder par un licenciement. Il s'agit alors d'un congé abusif. Mais malheureusement, la protection du travail est très mauvaise en Suisse et il est rare que les employés fassent entendre raison à leurs supérieurs.» ■



Que ce soit dans un magasin ou après avoir obtenu un service d'une entreprise, le consommateur est souvent sollicité pour donner une évaluation sur l'employé lui ayant répondu. Un système pernicieux...

NEL LABRADOR/ARCHIVES

LA GRÈVE GÉNÉRALE DE 1918 TRÈS INTENSE AU LOCLE

Une passionnante étude universitaire illustre la force de la grève dans la cité des Montagnes neuchâteloises

Textes Jean-Claude Rennwald

Au Locle, dans la deuxième ville des Montagnes neuchâteloises, la grève générale de 1918 fut d'une ampleur considérable, plus intense que dans bien d'autres cités du pays. C'est ce que démontre une passionnante étude de Sébastien Abbet, *La grève dans la ville**. Le coup de génie de l'auteur, c'est que son travail ne se limite pas aux journées de la grève générale de 1918 proprement dites, mais qu'il s'étend sur une période beaucoup plus longue, 1912-1919. D'où ce sous-titre qui donne une grande profondeur au mémoire: *Une cité horlogère à travers guerre mondiale, conflits socio-politiques et restauration de l'ordre (Le Locle, 1912-1919)*.

2500 GRÉVISTES

Dans un rapport adressé aux instances syndicales, Edouard Spillmann, à l'époque secrétaire de la section locale de la Fédération des ouvriers de l'horlogerie et de la métallurgie (FOMH), évalue à 2500 le nombre de travailleuses et de travailleurs qui ont cessé le travail lors des journées de la grève générale de 1918. Ils provenaient de

plus de 25 entreprises. Pour une petite ville qui comptait alors 13 000 habitants, c'est un résultat époustouflant!

DES LOGEMENTS OUVRIERS...

Les conclusions que l'auteur tire de la grève de 1918 et de cette période en général peuvent être résumées comme suit: au début du 20^e siècle, les socialistes loclois rompent avec les partis bourgeois. Cette rupture est limitée, mais cette attitude moins conciliante représente toutefois le pas décisif qui conduit les socialistes, en 1912, à gagner la majorité des électeurs avec un programme insistant sur la nécessité de construire des logements ouvriers. Dans les mois qui suivent la grève générale de 1918, Sébastien Abbet est d'avis que «le mouvement ouvrier se montre conciliant alors que la droite locloise adopte une attitude intransigeante», ce qui témoigne d'un recul de la combativité.

Cette évolution se traduit aussi par l'absorption de cadres régionaux par l'appareil syndical national et/ou le législatif fédéral. Pour ne prendre qu'un exemple, Achille GrosPierre, chef de file du syndicalisme et du socialisme loclois, devient ainsi permanent de la



La grève générale a été très suivie dans les Montagnes neuchâteloises. Ce rassemblement a peut-être eu lieu au Locle. L'image est tirée du documentaire de Frédéric Hausammann, 1918, l'affrontement de la grève générale (RTS, 2019).

FOMH à Berne, en 1915, puis conseiller national en 1917.

... À LA PAIX DU TRAVAIL

Les pratiques syndicales dans l'industrie horlogère reposaient depuis longtemps sur la recherche d'une harmonisation des relations entre ouvriers et patrons. Selon l'auteur, cette dynamique d'intégration sera encore renforcée dès le moment où les feux de la grève générale se seront éteints, l'attraction de mesures explicitement corporatistes prendra dès lors toute sa signification, avant de constituer, sans conteste, «un prologue aux accords de paix du travail de 1937». Mais la grève générale de 1918 constitue avant tout le point culminant d'un ensemble de processus, décharge de tensions en même temps que redistribution relative des cartes.

TOUT N'EST PAS JOUÉ

Malgré ses critiques, Sébastien Abbet fait preuve de synthèse, le mouvement ouvrier démontrant à cette occasion sa force, ses faiblesses et ses limites. Et même dans les Montagnes neuchâteloises, «tout n'est pas joué au sein du mouvement socialiste et syndical». Qu'il s'agisse des grèves de l'été 1919,

de la grève de dix jours des employés de banque de La Chaux-de-Fonds ou du soutien apporté aux maçons en avril-mai 1920, *lock-outés* pour avoir refusé de travailler 55 heures par semaine, de nombreuses luttes indiquent que malgré les réticences, voire l'opposition de certains chefs syndicaux, le recours à la grève reste une arme décisive. Hier comme aujourd'hui. ■

*Sébastien Abbet, *La grève dans la ville. Une cité horlogère à travers guerre mondiale, conflits socio-politiques et restauration de l'ordre (Le Locle, 1912-1919)*, Mémoire de maîtrise en histoire contemporaine, Université de Lausanne, 2020, 447 p.

55% D'HORLOGERS DANS LA VILLE

Le travail de Sébastien Abbet fournit aussi un nombre impressionnant de données sur la vie sociale et économique du Locle:

- Au début du 20^e siècle, 55% de la population active travaille dans l'horlogerie.
- En 1918, on recensait plus de 30 professions horlogères au Locle.
- Le taux de syndicalisation a longtemps été l'un des plus élevés du pays. En 1919, les syndicats annonçaient 3675 membres, soit plus de la moitié de la population active.
- Entre 1910 et 1920, on observe un net enrichissement de plusieurs industriels loclois.
- Prédominant au Locle, le protestantisme est fortement enraciné dans le mouvement ouvrier.
- En 1920, pour 3196 ménages, il y a seulement un demi-millier de propriétaires.
- En 1918, 65 contribuables déclarent près du quart des revenus imposables et 88 la moitié de la fortune imposable.
- Avant la Première Guerre mondiale, une famille ouvrière consacrait 47,9% de son budget à l'alimentation. ■



La solidarité, au cœur de la grève générale. Ici les cheminots du Locle.

ANNONCES

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail? **VOUS ÊTES SENSIBLES** aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? **VOUS SOUHAITEZ** une information à l'échelle romande, nationale et internationale? **ABONNEZ-VOUS**

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- ☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
- ☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* · place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne
forum@evenement.ch · Tél. 021 321 14 60

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR *L'Événement syndical*
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 56 442 exemplaires

L'heure est venue
Pour une 13^e rente AVS
Pour mieux vivre à la retraite

Signez maintenant
www.AVSx13.ch

AVS x13
Notre travail
mérite de bonnes rentes

AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS !

En raison des fêtes de Pâques, *L'Événement syndical* ne paraîtra pas la semaine prochaine. Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 14 avril. ■

La rédaction

WWW.
EVENEMENT
.CH

LES OUVRIÈRES DU TEXTILE PAIENT LE PRIX FORT

La pandémie met en exergue les injustices profondes et structurelles de l'industrie textile mondialisée. La Campagne Clean Clothes lance une pétition avec 215 organisations de défense des droits humains ainsi que des syndicats



En Indonésie (à g.), au Cambodge (centre), en Inde (à dr.) et dans d'autres pays, de nombreuses ouvrières et de nombreux militants syndicaux se mobilisent pour la campagne #PayYourWorkers.

Textes Aline Andrey

Les personnes qui fabriquent nos vêtements sont parmi les moins bien payées au monde. A plus de 80%, ce sont des femmes. Ces ouvrières cumulent ainsi les inégalités, Nord-Sud et de genre, exacerbées par la pandémie. Déjà exploités, ces travailleuses et travailleurs supportent encore le coût de la crise et, de surcroît, au péril de leur vie. Comme le dénonce la Campagne Clean Clothes (CCC), initiatrice de l'action #PayYourWorkers, plusieurs millions de personnes travaillant dans l'industrie textile sont menacées de licenciement, n'ont plus reçu l'intégralité de leur salaire depuis des mois, alors qu'en temps normal déjà leur revenu ne suffit pas pour vivre. Chaque jour, sans équipement de protection adéquat face au Covid-19, elles mettent leur santé en danger. A ces mauvaises conditions de travail s'ajoutent des conditions de logement souvent très difficiles, notamment pour les ouvrières migrantes. Par ailleurs, insiste la CCC, «les ouvrières qui défendent leurs droits ou ceux de leurs collègues sont particulièrement menacées. La pandémie et les mesures prises pour y faire face sont utilisées comme prétexte pour les discriminer et limiter les libertés syndicales. Les travailleuses syndiquées sont souvent les premières licenciées.»

Indignée par cette situation, la CCC, en collaboration avec 215 organisations de défense des droits humains et syndicats, dont Unia, lance une campagne et une pétition sous le slogan #PayYourWorkers. Elles demandent aux enseignes de la mode de verser aux travailleuses et travailleurs l'intégralité de leur salaire ou de s'assurer que leurs fournisseurs remplissent cette obligation. Elles exigent aussi que les marques négocient et s'engagent pour un fonds de garantie, afin de pouvoir assurer le versement d'une indemnité en cas de faillite ou de licenciement. Enfin, elle réclame que les droits syndicaux soient respectés.

BÉNÉFICES INDÉCENTS

Avec la crise, les travailleuses et les travailleurs peinent à se nourrir ou à payer leur loyer. «Dans une enquête, 70% d'entre eux ont déclaré sauter des repas ou réduire leur propre alimentation afin de nourrir leur famille. En annulant des commandes, en exerçant une forte pression sur les prix et en repoussant les délais de paiement, les clients internationaux des usines textile, dont les enseignes de mode, ont grandement contribué à la situation d'urgence dans laquelle se retrouvent les couturières et couturiers, alerte Elisabeth Schenk, responsable des campagnes de la CCC Suisse au sein de l'ONG Public Eye. Nous demandons

qu'un revenu minimum leur soit assuré. Si les marques investissaient seulement 10 centimes par t-shirt cela suffirait pour garantir que les travailleuses et travailleurs du textile – qui ont rapporté à ces sociétés des milliards de bénéfices ces dernières années – reçoivent un revenu suffisant pour survivre à la pandémie.»

L'étude *Un(der)paid in the pandemic* du CCC montre que durant les trois premiers mois de la pandémie, au moins 3 milliards de dollars n'ont pas été versés aux employés des fabriques de vêtements. Alors que des enseignes s'en sortent avec des bénéfices. «Par exemple, le profit de Nike se monte à 1,3 milliard rien qu'entre juin et août, alors que cette société n'est même pas prête d'assurer le salaire minimum aux ouvrières qui produisent ses vêtements! Quel contraste honteux!», dénonce Elisabeth Schenk.

En moyenne 10% des employés de la branche ont perdu leur emploi. «Une enquête menée auprès de 400 ouvriers du vêtement a révélé que bon nombre d'entre eux avaient perdu leur emploi pendant la pandémie (environ un quart des sondés). Parmi eux, 70% ont déclaré ne pas avoir reçu l'intégralité de leur indemnité légale de départ et 40% n'avoir tout simplement rien touché», indique Elisabeth Schenk. Sans compter que dans les pays producteurs de textile comme le Bangladesh, le Cambodge, le Myanmar ou encore l'Inde, l'assurance chômage est défaillante voire inexistante.

ANNULATIONS DE COMMANDES

La CCC souligne que, déjà avant la pandémie, certaines marques payaient leurs fournisseurs trois mois seulement après leur livraison. Au printemps 2020, elles se sont permis d'annuler des commandes et ont même refusé de payer celles déjà produites. «Elles ont invoqué une clause de "force majeure", souvent peu défendable sur le plan juridique. Les usines se sont alors retrouvées avec de la marchandise sur les bras et ont dû assumer les coûts de matériaux et de main-d'œuvre», souligne l'organisation. Des coûts qui se sont trop souvent répercutés au détriment des ouvrières.

Selon l'étude *Leveraging Desperation*, un fournisseur sur deux a vu ses commandes divisées de moitié en comparaison avec l'année précédente, et un sur cinq a même essuyé un recul de plus de 75%. La concurrence s'est accrue entre les fournisseurs, entraînant une diminution des prix de 12% en moyenne. «Pour ne pas perdre de clients, plus de la moitié des fournisseurs vont jusqu'à accepter des commandes qui ne couvrent même pas leurs coûts», indique la CCC. Celle-ci se réfère aussi à l'étude d'Oxfam *Shopping for a Bargain* qui fait état de négociations agressives sur les prix, de calendriers de commandes incertains, de délais serrés et de modifications

des commandes à la dernière minute. Face à cette exploitation, que peuvent faire les consommateurs occidentaux? Elisabeth Schenk propose: «Mettre la pression sur les grandes marques, en signant la pétition, en utilisant les outils d'action du site de la campagne, ou encore en sensibilisant son entourage pour dénoncer l'exploitation.» ■

Signer la pétition #PayYourWorkers sur: publiceye.ch/fr/payyourworkers (en français). Suivre la campagne sur: payyourworkers.org (en anglais).

Liens pour accéder aux études mentionnées sur: evenement.ch

POING LEVÉ

UNE PLANÈTE À DÉFENDRE

Par Aline Andrey

«Même si nous ne reconnaissons qu'une valeur décorative aux milieux naturels, il faudrait laisser aux prochaines générations des possibilités de repenser leurs relations avec le milieu vivant. Or, ces possibilités ne tiendront que dans les quelques lambeaux de nature encore intacts que nous saurons leur transmettre. Ainsi la conservation de milieux comme celui du Mormont n'est pas un cadeau à la nature, c'est un acte de prévoyance et un devoir civil.» Ces mots ne datent pas d'hier. Mais de 1975 déjà. Ils ont été écrits par le botaniste Pascal Küssling à l'intention des autorités pour la sauvegarde de ce site exceptionnel niché dans le canton de Vaud. Presque 50 ans plus tard, les témoignages de soutien à la Zad (zone à défendre), la première de Suisse, font écho à ce que les naturalistes avaient déjà mis en lumière: l'importance de préserver la biodiversité et de repenser nos liens avec le vivant.

Au-delà de ses orchidées sauvages uniques, qui ont donné le nom au collectif qui les protège depuis cinq mois, le Mormont est aussi un sanctuaire celtique unique en Europe. Il y a plus de 2000 ans, nos ancêtres fêtaient certainement les divinités de ce lieu sacré lors de rituels païens mêlant faune, flore et esprits. La valeur écologique et culturelle de cette colline n'est ainsi plus à prouver. Et pourtant le système néolibéral, dont fait partie intégrante le cimentier Holcim, veut continuer à la détruire. Depuis plusieurs années, l'Association pour la sauvegarde du Mormont s'élève contre cette marche funèbre par des actions en justice. Ultime recours encore en suspens, celui auprès du Tribunal fédéral. Depuis octobre 2020, des militants écologistes ont choisi une autre méthode, celle de l'occupation pacifique. La première Zad est née portant les valeurs propres à ces lieux d'autogestion et d'utopies concrètes. Résolument anticapitalistes, ceux-ci expérimentent de nouvelles formes de liens plus coopératifs, plus créatifs et respectueux. Aux dimensions sacrées, historiques et naturelles du Mormont s'ajoute un vivier d'apprentissages pour le monde d'après. L'amour au lieu de la guerre. Le don plutôt que la prédation.

La production de béton est excessivement polluante, et doit donc diminuer drastiquement, au profit du bois, de la paille, du chanvre, de la terre, entre autres biomatériaux, sans compter les possibilités de recyclage. Un changement de système s'impose. Mais il ne doit pas se faire au détriment de la classe ouvrière. Comme le souligne la Grève du climat, les salariés d'Holcim, comme ceux travaillant dans d'autres secteurs polluants, ont droit à des formations pour une reconversion vers des métiers durables. Les populations du Sud exploitées par les multinationales doivent également être soutenues dans leurs luttes pour des conditions de travail dignes et un environnement sain. Aux Philippines, en Inde ou en Jordanie, de nombreux syndicats s'élèvent déjà contre les méthodes de LafargeHolcim, responsable de plus d'une centaine de cas de pollution et de violation des droits humains selon un récent rapport de Greenpeace. La justice climatique est essentielle à cette transition nécessaire, si nous souhaitons que nos enfants puissent encore se promener dans des températures humaines au cœur de forêts préservées, au Mormont ou ailleurs, dans une solidarité retrouvée. C'est ce rêve qu'incarne la Zad de la colline. ■

En savoir plus: sauvonslemormont.ch, zaddelacolline.info

Ces lignes ont été mises sous presse lundi. Elles ne peuvent donc pas relater les possibles événements d'hier.



A Berlin, des militants ont démarré la campagne. Avec 10 centimes par t-shirt vendu, les marques pourraient garantir aux ouvrières un revenu suffisant.

VASTE RÉSEAU INTERNATIONAL

La Campagne Clean Clothes (CCC) est un réseau international de défense des droits humains, des droits des femmes et des droits du travail ainsi que de syndicats, qui s'engage pour l'amélioration des conditions de travail dans l'industrie textile. Depuis sa fondation en 1989 aux Pays-Bas, la CCC s'est agrandie. D'un mouvement ancré en Europe avec des partenaires dans les pays de production, elle est devenue un réseau mondial, qui établit des liens entre les consommateurs et les employés des usines textiles. Plus de 250 organisations et syndicats d'Europe et d'Asie s'engagent pour faire pression sur les gouvernements, mettre les entreprises textile face à leur responsabilité sociale. En Suisse, la CCC a été fondée en 1999 par Public Eye, Pain pour le prochain et Action de Carême. Depuis 2003, Public Eye coordonne la CCC Suisse soutenue par Akte, l'Association romande des magasins du monde, Brücke - Le pont, Claro, la FRC, Stiftung für Konsumentenschutz, Terre des femmes Suisse, le Solifonds, l'USS et les syndicats Unia, Sit et SSP. ■

LE PLUS GROS PROCÈS DE MILITANTS CLIMATIQUES AURA LIEU À FRIBOURG

A la suite d'une manifestation tenue pendant le Black Friday en 2019, 32 prévenus ont fait opposition aux ordonnances pénales. Ils comparaîtront devant le juge fin mai

Aline Andrey

Depuis plus d'une année, les procès climatiques se succèdent, notamment dans les cantons de Vaud et de Genève. A partir du 25 mai, ce sera au tour du Tribunal de la Sarine à Fribourg d'écouter des militants écologistes d'Extinction Rebellion (XR) et de la Grève du climat (GdC) condamnés à des peines d'amendes pour manifestation non autorisée, troubles à l'ordre public et oppositions aux injonctions de la police. Le procès est collectif puisque 32 prévenus sont appelés à comparaître. Une dizaine d'avocats romands les défendront, dont deux avocates vaudoises ayant participé au procès très médiatisé des joueurs de tennis burlesques dans les locaux de Credit Suisse à Lausanne. Plusieurs scientifiques, notamment issus du GIEC, sont prêts à apporter leur expertise lors de l'audience. «Faut-il condamner des lanceurs d'alerte ou écouter les scientifiques et se questionner sur l'incitation à la surconsommation?» est la question de fond pour XR et la GdC qui ont organisé une conférence de presse la semaine dernière pour annoncer ce procès hors norme. Celui-ci fait écho à ceux qui se sont déroulés à Lausanne et à Genève à la suite d'actions dénonçant les investissements nocifs de Credit Suisse. Dans ces procès, l'état de

nécessité licite a été au cœur des plaidoiries. Autrement dit, une action de désobéissance civile est-elle légitime au vu de l'urgence du réchauffement climatique? En première instance, les juges vaudois et genevois ont répondu par l'affirmative. Mais en seconde, dans le cas vaudois, le Tribunal cantonal a rejeté cette conclusion. La balle est maintenant dans le camp du Tribunal fédéral.

BLOCK FRIDAY

Pour l'heure, revenons sur ce 29 novembre 2019. Devant le centre commercial Fribourg Centre, une cinquantaine de militants écologistes s'enchaînent à des caddies pendant que d'autres déambulent en silence vêtus de toges rouge-sang – symbole des espèces en voie d'extinction. L'objectif: dénoncer la surconsommation du Black Friday, avec en ligne de mire les industries du textile et de la high-tech, désastreuses pour l'environnement. Eric Ducrey, militant syndical d'Unia et de XR, explique: «On ne peut pas parler de blocage du centre, puisque seulement une entrée sur quatre était bloquée. Les trois autres portes étaient toujours accessibles. L'important était de dénoncer une fois de plus la situation d'urgence climatique dans laquelle nous nous trouvons. Nous avions



Le 29 novembre 2019, à Fribourg, Extinction Rebellion et la Grève du climat ont mené une action symbolique et pacifiste afin de dénoncer la surconsommation, source de réchauffement climatique.

mené des actions – comme un enterrement de notre futur devant le Parlement ou des sit-in – mais sans atteindre ce retentissement. Ce procès, on le voulait, pour pouvoir exprimer plus largement nos revendications.» Pour les avocats, il s'agit aussi de souligner que «la Convention européenne des droits de l'homme protège la liberté d'expression et de réunion et interdit aux autorités de poursuivre pénalement des citoyens qui

manifestent pacifiquement pour faire passer un message politique».

UN ACTE CITOYEN

Dans le communiqué de XR et de la GdC, Zélie, prévenue âgée de 25 ans, étudiante en sciences sociales, affirme: «Je ne prends pas le risque de devoir payer des amendes et d'avoir un casier judiciaire par plaisir ou par fierté. C'est pour moi, un acte citoyen et nécessaire. Je me rends compte de plus

en plus de l'ampleur du dérèglement climatique et de la réaction inadaptée de notre société. J'ai peur pour notre avenir.» M^e Sansonnens, un des avocats, estime quant à lui: «Dans ces conditions d'urgence climatique, je trouve choquant que de jeunes activistes remplis d'idéaux se voient renvoyés devant un juge pénal comme le seraient de vulgaires malfaiteurs. On devrait les remercier de nous faire prendre conscience de nos comportements si peu en adéquation



NEIL LABAROD

DE LA BIODIVERSITÉ DES ACTIONS POUR UNE MÊME PLANÈTE

Aline Andrey

«Il est temps que les pays responsables des changements climatiques assument leurs responsabilités, car la crise climatique menace déjà la sécurité alimentaire des populations des pays du Sud.» Cet appel est celui des ONG Pain pour le prochain et Action de Carême, en collaboration avec Etre Partenaires. Dans le cadre de leur campagne pour la justice climatique, elles ont organisé jeudi 18 mars une table ronde en ligne avec trois militants pour l'environnement: Anne Mahrer, coprésidente des Aînés pour la protection du climat; Sonja Hediger, médecin généraliste, engagée dans Extinction Rebellion (XR); et

Yvan Maillard, spécialiste en justice climatique à Pain pour le prochain. La discussion a été modérée par Raïssa Larrosa, coordinatrice de la Campagne œcuménique qui a rappelé que les populations les plus impactées par les dérèglements climatiques sont celles qui polluent le moins: «Le 10% des plus riches a émis 52% de CO₂.»

L'ACTION JUDICIAIRE

L'ancienne conseillère nationale Verte Anne Mahrer témoigne que c'est pour faire face au «manque de volonté politique» qu'elle s'est lancée avec les Aînés pour la protection du climat dans la bataille judiciaire. L'association a ainsi porté plainte contre la Confédération qui ne protège pas les droits

fondamentaux, à la santé et à la vie, de sa population. Anne Mahrer rappelle qu'une démarche analogue a été menée auprès de la justice néerlandaise qui a estimé que son gouvernement était coupable. En Suisse, non. «Les juges n'ont pas été assez courageux. Il faut que le droit se clarifie, évolue, change. Nous avons fait appel à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Si nous gagnons, tout le monde gagne, en Europe et au-delà», espère la militante soulignant que: «Plus de 1500 actions judiciaires similaires sont en cours partout dans le monde. La loi CO₂ est un pas important mais pas suffisant. La Suisse doit être exemplaire et se conformer à ce qu'elle a signé: l'accord de Paris. Attendre est irresponsable. On ne pourra pas dire qu'on ne savait pas. Or les Etats et les banques ne veulent rien entendre.»

PÉTITION ET SOUTIEN AU SUD

Yvan Maillard approuve, lui qui a travaillé dans le secteur financier et a fait l'amère expérience de l'inertie des banques. A Pain pour le prochain, il travaille notamment avec des ONG partenaires dans les pays du Sud pour soutenir les populations déjà frappées par les dérèglements climatiques au point que leur sécurité alimentaire n'est plus assurée. «En Indonésie, des ONG protègent les côtes par des plantations de mangroves pour limiter l'érosion. Autre exemple, au Brésil, elles soutiennent les populations indigènes pour empêcher leur expulsion par les multinationales ou les fausses bonnes idées comme le projet Redd de l'ONU qui, pour éviter le déboisement, clôture les forêts. Avec pour conséquences d'interdire l'accès de ces populations à leurs ressources alimentaires. Alors qu'elles savent, elles, prendre soin de leur milieu.»

En Suisse, Yvan Maillard se réjouit des formidables mobilisations citoyennes. Il revient sur la manifestation fin septembre

2019 qui a réuni 100 000 manifestants dans les rues de Berne, la marche vers le glacier du Trient et la mobilisation sur la place Fédérale de la Grève du climat et de XR en septembre dernier, ou encore la pétition actuelle de la Campagne œcuménique qui demande à la BNS d'investir de manière responsable*. Cette pétition sera remise lors de l'assemblée générale de la banque le 30 avril prochain.

DÉSObÉISSANCE CIVILE

L'engagement de Sonja Hediger, médecin et activiste de XR, prend sa source dans des annonces sur l'état de notre planète de plus en plus catastrophiques et angoissantes». Avec la création de XR en Angleterre en automne 2018, la désobéissance civile (avec ses figures illustres tels Gandhi, Martin Luther King, Rosa Parks...) lui paraît alors la voie à suivre. «Ici, je ne peux pas vous dire que cela ait été efficace jusqu'à présent. Par contre, avec la Grève du climat, on participe à un éveil des consciences. Nos perturbations obligent la population à se positionner. Nous avons essuyé beaucoup d'articles négatifs et certains élus sont contre nous. Toutefois, à Lausanne, lors de notre stand au marché, nous recevons beaucoup de soutien. Même si la plupart des gens ne sont pas prêts à venir bloquer avec nous.» La militante souligne aussi que de nombreux militants et sympathisants de XR ont été élus dans le canton de Vaud lors des dernières élections. Et rappelle les revendications de l'organisation: le zéro émission nette de CO₂ en 2025 et la restauration des écosystèmes, l'organisation d'assemblées citoyennes, et une déclaration d'urgence climatique par le gouvernement.

URGENCE CLIMATIQUE

«Comme pour le Covid, les sept conseillers fédéraux doivent expliquer en conférence de presse publique l'urgence de la

situation. Tant que le gouvernement ne le fera pas, la population continuera de penser que ça bouge, qu'il y a une loi CO₂, que ça va bien aller. Comme avec la pandémie, le discours doit être très clair pour que les gens acceptent des mesures drastiques mais nécessaires, précise Sonja Hediger. Il faut commencer demain, et pas dans trois ou cinq ans. Moi je rêve qu'on soit 100 000 à bloquer le système et à montrer qu'on n'est pas d'accord. Cela ne suffit pas de faire un don à une ONG en se disant qu'ils vont faire le travail pour nous, ou voter vert.» Anne Mahrer abonde: «Je me souviens de l'occupation de Kaiseraugst qui a permis d'éviter la construction d'une centrale nucléaire». La désobéissance civile, ça marche.» Les trois interlocuteurs se rejoignent sur l'importance de la diversité des modes de lutte, selon les tempéraments propres à chacun. «J'ai choisi l'action directe, car c'est festif et coloré. Cela me convient mieux que de rédiger une plainte de 160 pages avec un avocat comme l'ont fait les Aînés pour le climat», sourit Sonja Hediger. Et Yvan Maillard de conclure: «Les actions se font à tous les niveaux: au niveau juridique et politique, par des blocages et des manifestations, et en votant. La loi sur le CO₂ doit être acceptée, même si elle ne va pas assez loin. Sinon on fait le beurre du lobby pétrolier qui a lancé ce référendum.» ■

*voir-et-agir.ch/bns

**Au printemps 1975, l'occupation du chantier par des militants antinucléaires dura 11 semaines. Le projet sera finalement enterré en 1980.

LAUSANNE GRANDE MOBILISATION POUR LA ZAD



Vendredi dernier, entre 17h30 et 19h30, environ 1500 personnes ont manifesté à Lausanne, en soutien à la zone à défendre (Zad) de la colline du Mormont. Alors qu'une expulsion est imminente, la Grève du climat avait appelé à la mobilisation (lire aussi en page 5). Dans une ambiance pacifique et solidaire, musicale et festive, les manifestants de tous âges ont défilé de la place du Château au parc de Mon Repos. Soit entre le Parlement vaudois, dont de nombreux députés avaient exprimé leur soutien à la Zad, au Tribunal fédéral qui doit se prononcer bientôt sur la revendication principale des militants: l'abandon de l'extension de la carrière de ciment par Holcim, située entre La Sarraz et Eclépens. Les Zadistes avaient, eux, jusqu'au 30 mars pour évacuer le site, alors qu'ils l'occupent depuis octobre 2020. ■ AA/photos Olivier Vogelsang

BRÉSIL: «NOTRE TÂCHE EST DE SAUVER DES VIES»

Alors qu'un triple fléau frappe la population – la pandémie, le retour de la faim et un président «génocidaire» –, le Mouvement des sans-terre distribue des centaines de tonnes d'aliments dans les quartiers pauvres



La distribution massive de nourriture à ceux qui ont faim contribue aussi à sauver des vies, souligne le Mouvement des sans-terre.

Guy Zurkinden

Au Brésil, crise sanitaire, paupérisation et insécurité alimentaire forment un triangle léthal attisé par la politique négationniste du gouvernement Bolsonaro. Cette conjoncture dramatique a forcé le Mouvement des sans-terre (MST) à revoir ses priorités, explique Neuri Rossetto, membre de la direction nationale du plus grand mouvement social du pays. Délaissant temporairement les mobilisations de masse, ses militants et militantes prodiguent matériel et conseils sanitaires dans les campagnes et les périphéries urbaines. Et distribuent des centaines de tonnes d'aliments à la population appauvrie.

PLUS DE MORTS QUE JAMAIS

Le 16 mars, le nombre de décès dus au coronavirus a dépassé la barre des 280 000 au Brésil. Un bilan probablement en deçà de la réalité en raison du faible nombre de tests. La population pauvre et noire paie le plus lourd tribut – avec 3285 morts au 26 février, les favelas de Rio comptaient plus de morts du virus que 162 pays*. Et le bout du tunnel est loin. La première quinzaine de mars a été la plus létale depuis le début de la pandémie.

POLITIQUE «GÉNOCIDAIRE»

«Bolsonaro mène une politique génocidaire. Et il essaie de normaliser ces milliers de décès, en prétendant qu'ils répondraient à une "loi de la nature", dénonce Neuri Rossetto. Alors que les morts s'accumulent parmi les files d'attente des unités de soins intensifs débordées, le dirigeant Jair Bolsonaro favorise les attroupements, bloque l'accès aux vaccins, fait campagne contre les masques et les mesures sanitaires décrétées par les Etats ou les villes. Aux antipodes de cette logique mortifère, le MST a décidé de montrer «qu'il est possible de sauver des vies». Pour éviter de propager la pandémie, les sans-terre ont temporairement renoncé aux mobilisations de masse. Dans leurs campements et lotissements ruraux (les *assentamentos*), qui regroupent plus de 350 000 familles, ils appliquent une «quarantaine productive», combinant travail dans les champs et mesures sanitaires.

*Carta Capital, 26 février 2021.

Pour un mouvement composé d'agriculteurs et d'agricultrices, sauver des vies «c'est aussi et surtout distribuer des aliments à celles et ceux qui ont faim». Spectaculièrement réduites par les politiques sociales développées sous la présidence Lula, les situations d'insécurité alimentaire grave ont repris l'ascenseur, touchant plus de dix millions de Brésiliens en 2018. Un drame aggravé depuis par la hausse du chômage et l'inflation qui touche les biens alimentaires de base.

FACE AU RETOUR DE LA FAIM

Dans ce contexte, le MST a multiplié les distributions de nourriture à la population appauvrie: près de quatre tonnes d'aliments répartis entre mars et décembre 2020, plus 700 000 paniers-repas. «Avant de conquérir un lopin de terre, beaucoup de nos membres ont souffert de la faim. Aujourd'hui nous retournons à la population, au moment où elle en a le plus besoin, la solidarité dont elle a fait preuve avec nous» explique Kelli Maffort, dirigeante nationale du mouvement. Cette solidarité concrète a aussi une valeur pédagogique, à l'heure où tout pas vers la réforme agraire est rendu impossible par un gouvernement aux ordres des grands propriétaires: «Cela montre que la redistribution des terres aux travailleurs permet de produire des aliments sains, qui nourrissent la population.»

LA VIE CONTRE LA MORT

Le contraste est fort avec les prospères firmes de l'agro-business, qui dominent la majeure partie des terres agricoles au Brésil. Si leurs exportations ont décollé en 2020, ces riches transnationales n'ont en revanche pas distribué un kilo de nourriture à la population, dénonce Neuri Rossetto. Leur contribution se situe ailleurs: grâce à un lobbying intense, ces entreprises ont obtenu l'autorisation d'utiliser des centaines de pesticides auparavant interdits (975 exactement depuis l'entrée en fonction de Bolsonaro, le 1^{er} janvier 2019, jusqu'à décembre 2020), souvent hautement toxiques. La vie contre la mort. Un résumé du carrefour où se trouve le plus grand pays du continent latino-américain. ■

Article paru dans le journal *Services Publics* du 19 mars 2021.



NEIL LABAROD

Des manifestations massives, comme celle qui a vu 100 000 personnes affluer à Berne en septembre 2019 (photo), aux actions de désobéissance civile, les moyens de lutte en faveur de l'environnement sont multiples. Une thématique au cœur du débat qui s'est tenu récemment.

BLAISE CARRON REPRENDRA LA RÉGION UNIA VALAIS

L'assemblée des délégués a élu un nouveau secrétaire régional pour remplacer Jeanny Morard qui partira à la retraite fin juillet

Sylviane Herranz

Changements à la tête d'Unia Valais. Jeanny Morard, secrétaire régional actuel, prendra sa retraite le 31 juillet prochain, après 37 ans d'engagement syndical. Venu du Syndicat industrie et bâtiment (SIB), l'une des organisations fondatrice d'Unia, il a tenu les rênes de la région depuis la création du nouveau syndicat en 2004. Pour lui succéder, l'assemblée des délégués d'Unia Valais a désigné à l'unanimité Blaise Carron, lui aussi syndicaliste de longue date. Cette élection, effectuée le 13 mars, a été confirmée la semaine dernière par le Comité directeur national d'Unia. Blaise Carron prendra ses nouvelles fonctions le 1^{er} juin prochain. Travaillant pour le syndicat depuis 2002, il y a exercé diverses responsabilités, notamment dans les secteurs de l'industrie où il a accompagné nombre de travailleurs et de commissions d'entreprises, ou dans le tertiaire, avec un engagement contre les déreglements des ouvertures des magasins. Ce syndicaliste montheysan est aussi un familier du travail de terrain dans le domaine de la construction ou de l'artisanat. Comme l'indique le communiqué d'Unia Valais, «il peut faire valoir de solides connaissances des différentes facettes du travail et du développement



Blaise Carron, lors de la puissante mobilisation des maçons de novembre 2015 en défense de la retraite à 60 ans et pour l'amélioration de la Convention nationale.

syndical.» Fin connaisseur de son canton, de ses rouages politiques et associatifs, Blaise Carron pourra aussi mettre à profit de son futur poste sa formation en sciences politiques et son mandat de député socialiste au Grand Conseil. En avril, la prochaine assemblée des délé-

gués cantonale exprimera à Jeanny Morard «la reconnaissance d'Unia Valais et sa gratitude pour tout le travail effectué qui a permis à la région de connaître un développement remarquable», précise le communiqué. Nous y reviendrons dans une prochaine édition. ■

BRÈVES

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL CONVENTION SUR LA VIOLENCE AU TRAVAIL À RATIFIER

Unia a demandé au Conseil fédéral de ratifier rapidement la convention n° 190 de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative à la violence et au harcèlement débattue le 18 mars dernier au Conseil des Etats. «Cette ratification donnera aux syndicats, aux employeurs et aux comités d'entreprise un élan important pour aborder la question et promouvoir des mesures au niveau des sociétés», a-t-il souligné dans un communiqué rappelant que, malgré la protection des lois, ce mal était fréquent. «La violence, le harcèlement sexuel, le mobbing et la discrimination sont très répandus dans le monde du travail à l'échelle mondiale. C'est également le cas en Suisse, malgré l'existence de dispositions légales l'interdisant. La convention de l'OIT s'inscrit dans ce contexte.» La Suisse a participé aux négociations relatives à cette première norme mondiale en la matière adoptée le 19 juin 2019 par l'OIT. Ces discussions ont intégré des partenaires sociaux helvétiques, conformément à la structure tripartite de l'OIT. Se prononçant sur l'interpellation de la socialiste Marina Carobbio Guscetti demandant quand Berne ratifiera la convention, le Conseil fédéral a précisé, le 24 février dernier, qu'une analyse juridique de ces dispositions, coordonnée par le Secrétariat d'Etat à l'économie, était en cours. Un avant-projet devrait être présenté en avril prochain tenant compte de l'avis de la commission tripartite avant d'être soumis au Parlement. L'organe exécutif de la Confédération a en revanche estimé que des mesures supplémentaires pour lutter contre le harcèlement étaient inutiles, considérant l'approche existante complète. Il a souligné par ailleurs qu'il allait adopter cette année une stratégie nationale pour l'égalité entre les hommes et les femmes. La promotion de cette dernière dans le milieu professionnel et la lutte contre la violence et le sexisme en seront des axes majeurs. Un point salué par Unia notant «qu'en ces temps de pandémie, la protection des femmes contre les violences au travail doit être renforcée plus que jamais». ■ SM

TABLE RONDE UTOPIES ET POLITIQUE

L'imaginaire serait-il une force de transformation? C'est sur cette question mêlant utopies et politique qu'un politologue, Marc Audétat, une élue, la conseillère aux Etats Adèle Thorens Goumaz, et une spécialiste des mouvements anarchistes, Marianne Enckell, débattront en ligne le 1^{er} avril à 18h30*. Organisée par Alliance Sud InfoDoc à Lausanne, cette table ronde veut poser quelques jalons sur les utopies, thème qui sera exploré tout au long de l'année par l'organisation. Afin qu'au cœur de cette crise sanitaire mondiale et face à la menace climatique, d'autres mondes possibles émergent. Et Alliance Sud InfoDoc de questionner: «Les utopies reviennent sur le devant de la scène, mais il y a aujourd'hui une certaine pression dans l'air, qui invite à l'action, qui exige une transition active. Quel est le rapport entre le monde des idées et celui de la politique concrète et pragmatique? Comment ces deux dimensions s'articulent-elles? Peuvent-elles ensemble accoucher d'une réalité nouvelle qui réponde de façon adéquate aux défis qui sont les nôtres?» ■ AA

*alliancesud.ch/fr/infodoc/programme/table-ronde-utopies-et-politique

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE APPEL AUX DONs POUR SOUTENIR LE FONDS DE GRÈVE DU MYANMAR!

Dans un esprit de solidarité et de démocratie, l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB) et la Confédération des syndicats du Myanmar (CTUM) appellent à faire un don au «Fonds de grève du Myanmar», destiné à soutenir et à renforcer les luttes des syndicalistes birmans pour la démocratie contre la brutale junte militaire du pays. Après le coup d'Etat de février ayant entraîné la dissolution du gouvernement démocratiquement élu, l'arrestation et l'incarcération de hauts dirigeants du gouvernement, dont Aung San Suu Kyi, le peuple birman a rejeté avec défi la prise de pouvoir de l'armée. Dans une puissante démonstration

de courage, d'unité et d'héroïsme, le peuple, dirigé par des agents de santé, des universitaires et des jeunes, a lancé un vaste mouvement de désobéissance civile (MDP) dans le but de restaurer la démocratie du pays. Le mouvement, qui a organisé des manifestations pacifiques gigantesques dans tout le pays, a rapidement obtenu le soutien des plus grandes fédérations syndicales du pays, qui ont lancé une grève générale ayant paralysé le secteur des affaires du pays; dans ce qui est probablement la plus grande manifestation de résistance à l'armée depuis son arrivée au pouvoir en février dernier. L'armée a répondu avec une force brutale contre les manifestations pacifiques massives. Les manifestants pour

la démocratie ont été violemment dispersés, abattus à balles réelles, arrêtés et détenus arbitrairement. Selon les chiffres de la fin de semaine dernière, plus de 140 manifestants, dont beaucoup de jeunes militants et de femmes, ont été tués et au moins 2000 ont été emprisonnés. Pourtant, malgré la terreur et la répression d'Etat de la junte militaire, le peuple birman, en particulier les syndicalistes, reste déterminé. Les manifestations pour la démocratie sont de plus en plus importantes et audacieuses. Les jeunes continuent à s'organiser en ligne et hors ligne, et les principales fédérations syndicales du pays viennent de prolonger une grève générale à l'échelle nationale. Cependant, le peuple birman a besoin

de notre aide et de notre soutien. Leur lutte est entrée dans une phase extrêmement périlleuse. Vos dons généreux au «Fonds de grève du Myanmar» contribueront longtemps à soutenir la mobilisation des syndicalistes et des travailleurs, à fournir aux défenseurs de la démocratie un accès plus large à internet et à étendre l'aide financière nécessaire aux travailleurs déplacés et à leurs familles. Chaque centime compte. Chaque sou est un engagement pour la démocratie. L'IBB et la CTUM font appel à votre sens de l'humanité et à votre solidarité pour garantir que les travailleurs birmans aient une chance de se battre pour un avenir meilleur. La lutte pour la démocratie requiert la solidarité. ■ IBB/L'ES

Faire un don sur: bwint.org/fr_FR

Où verser votre soutien à:
Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB)
54, route des Acacias,
1227 Carouge / Suisse
N° de compte: 2466062901906 (CHF)
IBAN: CH41 0844 0246 6062 9019 0
Référence: CTUM support



AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.
Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.
Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.
Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à

nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.
Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.
Fleurier
Ouverture du secrétariat: vendredi de 9h30 à 12h.
Le Locle
Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.
Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.
Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).
Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.
Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.
Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.
PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE
Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.
Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.
Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.
Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.
Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.
Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

DÉMÉNAGEMENT

Le secrétariat d'Unia Sion a déménagé. Coordonnées complètes:
Syndicat Unia Région Valais,
place du Midi 21, case postale 2190,
1950 Sion 2 Nord.
Le numéro de téléphone reste le même.

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00
Sion: 027 602 60 00
Martigny: 027 602 60 00
Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.
Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES

Secrétariats
Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.
Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.** Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:
Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.
Lundi après-midi de 13h30 à 17h.
Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.
Mercredi après-midi fermé.
Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80
Crissier: 021 612 00 40
Morges: 021 811 40 70
Nyon: 022 994 88 40
Yverdon: 024 424 95 85
Le Sentier: 021 845 62 66
Vevey: 021 925 70 01
Aigle: 024 466 82 86

UNIA FAIT POUTZER UN CHANTIER GENEVOIS

Le syndicat a dénoncé une situation d'insalubrité dans un immeuble du centre-ville de Genève en cours de rénovation

Jérôme Béguin

Unia est intervenu la semaine dernière sur un chantier genevois pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs. «Des chantiers mal gérés, il y en a beaucoup, mais on n'avait jamais vu encore un chantier aussi sale», a expliqué à la presse José Sebastiao devant le 14, rue du Mont-Blanc, un vieil immeuble de six étages en rénovation appartenant à Zurich Assurances. «Les ouvriers ne peuvent tout simplement pas marcher, ils doivent sautiller entre les tas de gravats, de métaux et de câbles entreposés en tout lieu. Il y a de la poussière partout. Une partie des ouvriers mangent et se changent dans le même local, qui sert par ailleurs à stocker du matériel couvert de poussière. Mais d'autres travailleurs n'ont même pas de local, ils dressent une table au milieu du chantier pour déjeuner et suspendent leurs vêtements à un clou. Il n'y a qu'un seul WC pour tout le chantier et qui n'est jamais nettoyé. Et, en plus, il n'y a aucune mesure de protection Covid. Ni plexiglas, ni masques ou gel ne sont mis à disposition», détaille le secrétaire syndical photos à l'appui. Les clichés dévoilent le capharnaüm sur les lieux, une salle de pause encombrée de panneaux d'isolation et d'outils, un micro-

ondes tout poussiéreux posé à même le sol ou encore des vêtements accrochés à des câbles électriques sortant d'un mur. Le règlement genevois des chantiers est pourtant clair, rappelle José Sebastiao, il oblige à installer un réfectoire et un vestiaire séparés dans lesquels ne doit pas être entreposé de matériel. Il en va de la responsabilité de la direction des travaux qui, «elle, a un local très propre», selon le syndicaliste, mais aussi des entreprises actives sur le site. «Si rien ne change dans les 24 heures, nous passerons à la manière forte», prévenait-il.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

L'injonction a été entendue par la direction des travaux qui a arrêté le chantier le temps d'un grand nettoyage de printemps. «Le chantier a été poutzé de fond en comble, les débris et la ferraille évacués, un local a été mis à disposition des travailleurs pour manger, ainsi que des vestiaires et trois toilettes supplémentaires, tout est en ordre», rapporte José Sebastiao quelques jours plus tard en promettant de rester vigilant. «Le chantier doit rester propre, il ne faudrait pas que ce nettoyage soit le dernier.» Et le syndicaliste de souligner: «Il est tout de même regrettable d'être obligé de passer par une dénonciation publique pour que la dignité des travailleurs soit respectée.»



THIERRY PORCHET

La saleté était partout sur ce chantier. De surcroît, sans aucune mesure de protection contre le Covid. Grâce à l'intervention d'Unia, les lieux ont été nettoyés de fond en comble.

La direction des travaux de ce chantier est assumée par BCO. Domiciliée à Crissier (VD), cette société s'appelait Boas construction SA avant de changer de raison sociale en décembre dernier. Fondé par Bernard Russi, le

groupe Boas est notamment actif dans l'hôtellerie-restauration avec une dizaine d'hôtels dans son portefeuille. Pour mémoire, en novembre 2020, l'homme d'affaires vaudois avait fermé l'Atrium Airport Hotel de Meyrin lais-

sant 33 employés sur le carreau avec des salaires impayés. Privés de revenu pendant deux mois, les travailleurs avaient demandé de l'aide à Unia. ■

Une prime de 400 francs pour les échafaudeurs qui se forment

Les négociations salariales pour 2021 dans la branche ont abouti à une formule innovante, décrit Unia



THIERRY PORCHET/ARCHIVES

Jérôme Béguin

Être payé pour suivre un cours, on a connu pire, mais les moniteurs d'échafaudages, qui ont une activité difficile, le méritent bien. «Lorsque nous avons mené les négociations salariales en 2020 entre partenaires sociaux, nous ne savions pas quelle serait la situation de la branche de l'échafaudage en 2021, il y avait alors beaucoup d'incertitudes économiques. Après de longs débats, nous sommes tombés d'accord sur une solution in-

novante, une augmentation temporaire équivalant à 30 francs par mois», explique François Clément, responsable de la branche pour Unia. Durant la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, les employés des échafaudages vont être encouragés à suivre une formation continue financée à hauteur de 500 francs par la commission paritaire. Les entreprises devront les libérer à cette fin. La formation achevée donnera le droit à une prime de 400 francs payée par les employeurs. «Cette prime pourra prendre la forme

d'un supplément salarial, de jours de congé ou une combinaison des deux. Le choix sera fait d'un commun accord entre l'employé et l'employeur. En cas de désaccord, le règlement prévoit que la poire soit coupée en deux. Les cours qui pourront être suivis sont ceux de Movendo et de Formation-Arc.Suisse, les instituts respectivement de l'Union syndicale suisse et de Travail.Suisse, les cours de langues nationales données par l'Ecole-club Migros et les très bonnes formations sur la sécurité et la santé organisées chaque hi-

ver par la commission paritaire», détaille François Clément. Un catalogue des cours disponibles devrait être publié prochainement, les membres d'Unia recevront des informations. «Un accord salarial de ce type est une première. Il encourage la formation tout en récompensant les efforts des employés durant la crise du Covid-19», conclut le responsable de branche. ■

Des nettoyeuses débrayent aux HUG

Victimes d'une surcharge de travail en raison de la spécificité de leur tâche, et sans réponse de la part de la direction à leurs demandes, elles ont protesté avec le soutien de leurs collègues

Sylviane Herranz

Soutenues par de nombreuses collègues du Service propreté et hygiène des HUG, les huit nettoyeuses affectées à l'entretien de la division privée de l'hôpital universitaire ont débrayé durant une heure le jeudi 25 mars dernier. Le cœur du conflit: une surcharge de travail dans les deux étages où elles exercent seules, sans le renfort d'autres agents du service. «Le nettoyage des chambres privées engendre déjà davantage de travail que les chambres standards. Ce sont par exemple les seules chambres disposant d'un balcon. De plus, ces femmes doivent s'occuper de nettoyer et de changer les lits au départ des patients, alors que dans les autres unités de soins, c'est le service pool lits qui s'en occupe», explique le syndicaliste David Andenmatten. Face à cette situation, les huit



AVENIR SYNDICAL

Huit nettoyeuses de la division privée, soutenues par leurs collègues, ont dénoncé par leur débrayage la surcharge de travail et l'inégalité de traitement qu'elles subissent.

agentes ont mandaté le syndicat genevois Avenir Syndical pour qu'il intervienne auprès de la direction des HUG. Le 23 janvier, un courrier a été adressé à la direction demandant que ces femmes soient traitées sur un pied d'égalité avec leurs collègues. Malgré plusieurs rappels, la direction n'avait toujours pas répondu aux doléances des employées la semaine dernière. Ce qui les a poussées à ce premier débrayage d'avertissement sur le coup de midi jeudi passé. Un mouvement qui a fait bouger les lignes, même si aucun résultat n'est à ce jour acquis. «La direction a dit qu'elle allait regarder ce problème, indique le secrétaire syndical. Nous allons attendre après Pâques et si rien ne bouge, les agentes pourraient bien débrayer à nouveau ou faire d'autres actions.»

David Andenmatten rappelle le mépris avec lequel sont traités non seulement

ces huit femmes mais tous les agents du Service propreté et hygiène de l'hôpital universitaire de Genève: «Au début du Covid, la direction avait décidé que les blouses blanches avaient la priorité à la cafétéria du personnel. Les employés du nettoyage, qui n'ont pas de blouse blanche, contrairement à d'autres corps de métier comme les laborantins ou les secrétaires médicales, avaient dû sortir de la file, ce qui avait suscité une grosse colère. Cela a mis en évidence que ces personnes ne sont pas considérées de la même manière que celles portant une blouse blanche. Cette discrimination n'est pas tolérable.» Même si elles peuvent désormais retourner à la cafétéria, le syndicaliste prône la suppression des blouses de couleur. ■

Propos recueillis par Jérôme Béguin

Ce 1^{er} avril, le secrétaire régional d'Unia Fribourg, Armand Jaquier, passera le témoin à un binôme formé de François Clément et Yolande Peisl-Gaillet. Durant deux décennies, ce menuisier de formation âgé de 59 ans a incarné le syndicat dans sa région. Interview.

QUESTIONS RÉPONSES

Vous n'avez pas encore atteint l'âge de la retraite, pourquoi avoir décidé de remettre votre mandat?

Cela fait 21 ans maintenant que je suis responsable régional, d'abord pour le SIB (Syndicat industrie et bâtiment, *ndlr*) puis pour Unia, cela me semble suffisant, un renouveau est nécessaire. En outre, je me suis engagé pour la retraite anticipée dans le second œuvre et le secteur principal de la construction, je n'entends donc pas moi-même tirer jusqu'aux limites. Et cela signifierait que je ne pourrais pas occuper l'intégralité d'un mandat de quatre ans.

«NOUS AVONS FAIT FACE À DES ATTAQUES INNOMBRABLES»

Quel bilan tirez-vous de ces 21 ans?

Les salariés ont fait face à des attaques innombrables contre leurs conditions de travail et économiques, ils ont dû se battre pour maintenir leur pouvoir d'achat et lutter pour maintenir leurs conventions collectives de travail (CCT). Mon impression est que, globalement, nous avons réussi à renforcer ces conventions partout où l'on est suffisamment représenté. Nous en avons aussi créé quelques-unes qui ont amélioré nettement les conditions de travail des branches concernées. Je pense en particulier au nettoyage. Même si les conditions restent modestes dans cette branche, notamment sur le plan salarial, cette CCT a constitué un saut qualitatif. Nous avons fait face à une détermination patronale forte, mais avons pu maintenir le rapport de force. Dans la région et en Suisse romande, nous avons montré que nous pouvions mobiliser, comme lors de la grève des maçons en 2018. Si nous avons traversé une phase défensive, nous avons pu nous montrer offensifs à diverses reprises, sur les retraites anticipées, la conclusion de CCT dans des branches difficiles, comme le nettoyage ou le pay-sagisme, et nous avons bien amélioré le contenu des CCT existantes, à l'instar de celle du second œuvre romand. C'était une période difficile pour le pouvoir d'achat des salariés alors que la rétribution du capital, elle, ne faisait que progresser. Partout où nous avons connu des mobilisations fortes, nous avons obtenu des améliorations ou, au minimum, maintenu de bonnes conditions de travail. La leçon que l'on doit en tirer, c'est que plus que jamais les salariés doivent se renforcer et donc s'organiser.

«LES VENDEUSES FRIBOURGEOISES ONT TOUJOURS LEUR SAMEDI SOIR»

Malgré vos efforts, il n'y a toujours pas de CCT dans la vente à Fribourg.

Parce que les patrons ne semblent pas en vouloir ou alors une vide de tout contenu. Une CCT dans le secteur de la vente doit régler un bon nombre de problèmes, les salaires bien sûr, mais aussi l'organisation du travail et donc les horaires. Nous avons mené plusieurs batailles dans le canton pour défendre des horaires encore à peu près acceptables et pour refuser un consumérisme à tout-va, qui ont toutes été victorieuses en votation. Les vendeurs et les vendeuses de Fribourg ont toujours un samedi soir pour eux, ce qui n'est plus le cas dans nombre de cantons. Nous avons également mené des batailles juridiques et avons notamment obtenu un changement de directives très libérales du Seco qui autorisaient les magasins de bricolage et de jardinage à ouvrir le dimanche. Maintenant, il est difficile d'obtenir une CCT avec un vrai contenu si les salariés ne s'organisent pas suffisamment. Ce constat vaut pour toutes les branches.

«PLUS QUE JAMAIS LES SALARIÉS DOIVENT S'ORGANISER»

Secrétaire régional d'Unia Fribourg depuis la création du syndicat en 2004, Armand Jaquier passe le relais. Bilan et perspectives



NEIL LABRADOR

Le syndicaliste a toujours été au front sur les chantiers, que ce soit dans la lutte pour la défense de la Convention nationale des maçons, dans celle pour des hausses salariales (ici sur un chantier d'Estavayer en 2019), ou encore quand il s'est agi de défendre les conditions de travail dès le début de la pandémie.



THIERRY PORCHET

Armand Jaquier a été de tous les combats des salariées et salariés fribourgeois ces vingt dernières années. Notamment dans la lutte contre l'extension des horaires des magasins (à gauche, dépôt d'un référendum en janvier 2009) ou lors de la grève des travailleurs de Prebeton à Avenches en juin 2008 (à droite).

«LA RETRAITE ANTICIPÉE EST UNE GRANDE AVANCÉE SOCIALE»

Vous avez remporté de beaux succès sur les horaires de la vente, quelles autres victoires avez-vous obtenues ailleurs?

Il y en a eu beaucoup, il serait difficile d'être exhaustif. Il y a deux sociétés dans les produits en béton qui étaient faillites et qui, grâce à nos interventions, ont pu poursuivre leurs activités. Elles existent toujours aujourd'hui. Dans chaque cas, entre quinze et trente emplois ont été sauvés. Pour moi, c'est une vraie satisfaction. L'engagement des salariés dans l'entreprise avec leur syndicat permet d'obtenir des choses très concrètes. A plusieurs reprises, nous avons dû nous battre pour défendre l'emploi et pour obtenir des plans sociaux face à de grands groupes internationaux, qui ne voulaient tout simplement pas en entendre parler. Je pense à un groupe comme CRH, qui possédait des entreprises dans le canton et à Avenches. Une semaine de grève en 2008 à Prebeton a contraint la direction de CRH à signer un plan social qui, pour la branche, était intéressant. Autre exemple avec le groupe Thermo Fisher, forcé de conclure un plan social en 2017. Un plan social reste, il est vrai, un pis-aller pour les personnes qui ont perdu leur emploi.

Un autre point qui me satisfait, c'est toute la bataille que nous avons menée pour la retraite anticipée dans le bâtiment, mise sur pied en 2002, et qu'il nous a encore fallu défendre en 2018. Pareil pour la retraite anticipée dans le second œuvre. Pour tous ceux qui peuvent en bénéficier, ce sont de grandes avancées sociales. Cela permet d'arrêter de travailler en étant encore à peu près en bonne santé, d'avoir une vraie perspective de retraite avec des moyens de vivre acceptables.

Je suis également assez fier d'avoir contribué à intégrer dans plusieurs CCT – je pense à celle de Cremo et au second œuvre – la protection contre les licenciements durant les arrêts pour maladie et accident. Cela ne coûte à peu près rien aux entreprises, mais permet aux salariés, s'ils sont malades ou accidentés pendant une longue période, de ne pas se retrouver au chômage.

«PARTOUT OÙ LES SALARIÉS SE SONT COALISÉS, ILS ONT GAGNÉ EN DIGNITÉ»

Il y a eu des échecs aussi?

Bien sûr. Ce n'est pas un regret, mais on aimerait toujours avoir plus de membres. Dans la région Unia Fribourg, nous avons maintenu nos effectifs et enregistré une progression significative en 2020, mais il

est souhaitable de se renforcer encore pour augmenter la force de frappe. Il y a un énorme travail syndical à faire lorsqu'on voit les mutations des conditions de travail avec l'économie de plateforme et la généralisation des faux indépendants. On a parlé de la vente, mais il y a du travail dans toutes les branches du tertiaire. C'est difficile, mais ce qui est positif et donne du sens à notre engagement, c'est que partout où les salariés se sont coalisés en rejoignant le syndicat, ils ont gagné en dignité, en affirmation, en identité et en force et se sont fait respecter par les employeurs et la population. A contrario, beaucoup trop de salariés n'ont pas conscience de la force que leur donne le fait d'être ensemble. Cette non-conscience les conduit à accepter souvent n'importe quelles conditions de travail par fatalisme.

«LA NUMÉRISATION A DES CONSÉQUENCES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL»

Le mouvement syndical a-t-il vraiment de l'avenir à l'heure de la numérisation de l'économie?

C'est le seul moyen que les travailleurs ont de pouvoir faire face à ces plateformes et à ces mécanismes qui ont pour but d'enlever la protection sociale et de faire des salariés de faux indépendants. Pour éviter cela, pour

protéger les conditions de travail, la santé et l'hygiène de vie, se coaliser reste nécessaire. On nous vante aujourd'hui le travail en ligne, qui revient dans les faits à travailler à domicile. Le problème, c'est que lorsque l'on ne dispose pas d'un espace qui soit ergonomiquement correct, permette de travailler et protège, on se retrouve à faire en même temps la garde d'enfants, la cuisine et le ménage. Et on peut être amené à travailler à des heures pas possibles. Je suis convaincu que la numérisation a des conséquences sur les conditions de travail, notamment sur la santé des gens, qui doivent être prises en compte.

«L'ACTIVITÉ DE SYNDICALISTE APPORTE BEAUCOUP»

Que souhaitez-vous à vos successeurs?

Qu'ils obtiennent autant de reconnaissance et de confiance que j'en ai reçues des militants. Je suis convaincu qu'ils auront cette capacité à comprendre les membres, à poser leurs revendications et à les retranscrire en bataille syndicale. Cette activité apporte énormément sur le plan des relations humaines. On apprend beaucoup plus des gens que ce que nous leur apportons par nos compétences et expériences. Chaque fois que j'y pense, cela me procure de l'émotion. Il est rare d'avoir un travail qui contribue à construire un mouvement avec une vision pour la société. Et il est précieux de pouvoir vivre, avec les travailleurs, les assemblées, actions syndicales et grèves et de voir cette force qui se dégage lorsqu'ils défendent leurs droits et sont convaincus de leur dignité. Cela montre que l'action collective face aux pouvoirs économiques est possible.

Qu'est-ce que vous allez faire maintenant?

Je vais continuer à travailler pour Unia dans le champ conventionnel. Et je vais pouvoir respirer un peu. ■

«PERSONNE NE DOIT SE RETROUVER SANS MOYENS DE SUBSISTANCE»



THIERRY PORCHET

Vous venez d'être élu à l'exécutif de votre ville, Romont, qu'allez-vous y faire?

Je veux que l'on puisse prendre en compte les avis de chacun et amener les préoccupations que je peux avoir comme personne de gauche. L'un des défis de l'exécutif communal sera de travailler de la manière la plus collégiale possible afin de réaliser des projets solides pour la population. Il y a beaucoup de travaux à mener sur les questions de circulation, d'animation et de vie sociale et quelques projets d'infrastructures et d'aménagement. Il faut trouver un équilibre entre la vieille ville et les quartiers résidentiels et populaires. Avec les conséquences de la pandémie, les pertes d'emploi, en particulier ce qui se prépare chez Erie Electroverre, un autre défi sera pour les autorités communales de maintenir la cohésion sociale. Personne ne doit se retrouver sans moyens de subsistance. ■